Les résidences de logements sociaux sur la ville

Retrouvez ci-dessous les différentes résidences de logements sociaux et leur répartition sur la ville.

Bailleurs	**Résidence**	Nombre de logements
1001 Vies Habitat	Résidence le Vauvarois	224
1001 Vies Habitat	Résidence de l'Hermitage	28
Emmaüs Habitat	Résidence de la Viosne	367
Société SAIMV	Antika	19
Société SAIMV	Aqua Verde	43
Société SAIMV	Résidence le Moulin Vert	89
Val d'Oise Habitat	Terrasses de la Ravinière	152
Val d'Oise Habitat	Résidence les Pâtis	107
OPAC de l'Oise	Rue Pasteur	92
Immobilière 3F	L'orée du Parc	40
EFIDIS	Résidence de Busagny	59

La répartition de ces logements se fait de la manière suivante :

- 1% patronal = 50 %
- préfecture = 30 %
- mairie = 20%

La moyenne de relogement départementale est de 3 ans. Aussi, lorsque vous recevez une proposition, celle-ci ne vaut pas attribution, seules les commissions d'attributions des bailleurs sont décisionnaires quant aux candidatures adressées.

Liens utiles
Faire une demande de logement social